



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-36334>

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93, 94, 95, 77, 78**

Annonce n° **26-36334**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Impression, conditionnement et livraison à la demande de livres édités par l'institut d'études judiciaires pour le compte de l'université Paris 1 Panthéon - Sorbonne.

Description : La consultation concerne l'impression, le conditionnement et la livraison à la demande de livres édités par l'institut d'études judiciaires pour le compte de l'université Paris 1 Panthéon - Sorbonne.

Identifiant de la procédure : 8c6da5c1-1308-4f16-a2dd-0e92918392f3

Avis précédent : 695624-2025

Identifiant interne : 25M18

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire en application des dispositions de l'article R. 2112-6 alinéa 1 du code de la commande publique. Les prestations sont traitées à prix unitaires et seront exécutées au fur et à mesure de la survenance des besoins et de l'émission des bons de commande, en application des dispositions de l'article R. 2162-2 alinéa 2 du code de la commande publique, et dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du même code. Les bons de commande sont réglés par application des prix unitaires mentionnés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) aux quantités réellement exécutées. L'accord-cadre sera conclu, en application de l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, dans les limites financières suivantes : - Montant minimum annuel : 35 000 € HT - Montant maximum annuel : 120 000 € HT. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'à l'expiration de la durée de validité de l'accord-cadre.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 22000000 Imprimés et produits connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 22100000 Livres, brochures et dépliants imprimés

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront livrées soit sur l'un des sites de l'université (voir annexe n°1 au CCTP), soit directement aux acheteurs finaux/étudiants /librairies partenaires en France métropolitaine et dans les DROM-COM (anciennement DOM-TOM) aux adresses communiquées par l'université à chaque commande. Pour les commandes ou parties de commandes devant être livrées au centre Panthéon de l'université (voir l'annexe n°1 au CCTP), qui sont en général assez volumineuses (parfois plusieurs centaines de livres), les colis devront être transportés par le titulaire ou par le transporteur choisi par le titulaire jusqu'aux bureaux de l'IEJ se trouvant au 2e étage sans ascenseur. Ces livraisons jusqu'au 2e étage sans ascenseur font de ce fait l'objet d'une tarification particulière dans le BPU.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 480,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre a été conclu et notifié le 03/03/2026. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de sa date de notification. Conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique, il est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Pour ne pas reconduire le marché, l'université doit se prononcer par écrit, par courriel, notamment via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R.2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. Le règlement des dépenses se fera après service fait par virement, dans le respect des règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours, conformément aux dispositions de l'article R.2192-10 du code de la commande publique du 1er avril 2019. Le délai de paiement court à partir de la date de réception de la facture non sujette à contestation ou rectification. Toutefois, le délai court à compter de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date. Le défaut de paiement dans les délais prévus par le code de la commande publique fait courir de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Conformément à l'article 9.3 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), sauf renonciation du titulaire portée à l'acte d'engagement, le versement d'une avance était prévu selon les modalités stipulées ci-après et conformément aux dispositions des articles R.2191-3 à R.2191-19 du code de la commande publique si le

montant de la partie ordinaire est égal ou supérieur à 50 000 euros HT. Conformément à l'article R. 2191-7 du code de la commande publique, lorsque la durée du marché est supérieure à douze mois, le montant de l'avance est fixé à 5% d'une somme égale à douze fois le montant initial toutes taxes comprises du marché divisé par sa durée exprimée en mois. Pour les marchés publics passés par l'Etat, le taux de l'avance est porté à 30 % lorsque le titulaire du marché public ou son sous-traitant admis au paiement direct est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13. Le montant de l'avance versé au titulaire est déterminé par application des articles R. 2191-6 à R. 2191-10 du même Code et n'est ni révisable, ni actualisable. L'avance est remboursée dans les conditions prévues aux articles R. 2191-11 et R. 2191-12 du Code précité. Le titulaire de l'accord-cadre a renoncé au bénéfice de l'avance. Les critères de jugement des offres étaient détaillés à l'article 8.2 du RC. Conformément aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur a procédé à l'examen des candidatures et à l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats sur la base des renseignements et documents constitutifs du dossier de candidature mentionnés à l'article 6.1 du RC. Organe chargé des procédures de médiation : Le médiateur des entreprises Adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mediateur-des-entreprises-contacter-le-mediateur>. Le dispositif est gratuit. Les médiateurs sont présents sur tout le territoire. Tous les échanges sont couverts par la plus stricte confidentialité. Chacun peut y mettre fin quand il le souhaite. Le médiateur ne prend pas de décision pour les parties. À l'issue de la médiation, un protocole d'accord est rédigé et signé par les deux parties. Si les parties n'arrivent pas à un accord, elles doivent se tourner vers d'autres modes de règlement des différends. * Les formulaires types peuvent être téléchargés gratuitement sur le site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : « <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> », (rubrique : Formulaires non obligatoires d'aide à la passation et l'exécution). Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris. Le délai de recours est de 31 jours à partir de la publication de l'avis d'attribution pour les procédures formalisées.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Code de la commande publique - Code de la commande publique

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Impression, conditionnement et livraison à la demande de livres édités par l'Institut d'Etudes Judiciaires de la Sorbonne (IEJ) pour le compte de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Description : Impression, conditionnement et livraison à la demande de livres édités par l'Institut d'Etudes Judiciaires de la Sorbonne (IEJ) pour le compte de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Identifiant interne : 25M18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 22100000 Livres, brochures et dépliants imprimés

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22113000 Livres de bibliothèque

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 12 Place du panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : L'Université dispose de plus de vingt-six sites répartis sur la ville de Paris et la région Ile-de-France. Tous les sites de l'Université peuvent être concernés par le présent marché. La liste indicative des sites est fournie en annexe 1 du cahier des clauses particulières.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'Université doit se prononcer par écrit, par courriel, notamment via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre (date de notification). Le titulaire de l'accord-cadre ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R. 2112-4 du Code précité. En cas de non-reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Critère A : Prix de l'offre, noté sur 55 points, sera jugé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (DQE). Les prix renseignés dans le DQE par les

candidats devaient reprendre strictement les prix du BPU. La formule utilisée s'écrit : Note critère prix = (Montant total le moins élevé* / Montant total analysé) X 55 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique de l'offre

Description : Critère B : Valeur technique de l'offre, notée sur 30 points et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère B1 : Qualité des papiers, de l'impression et du façonnage, appréciée en fonction de l'échantillon remis (16 points) ; • Sous-critère B2 : Modalités de livraison des ouvrages qui seront appréciées selon les informations fournies le cadre de réponses techniques (6 points) ; • Sous-critère B3 : Qualité du conditionnement : sont notamment pris en compte la présence ou non d'une mise sous plastique de chaque unité et la qualité globale du colis (carton adapté au contenu, présence de matériaux pour caler les livres à l'intérieur du colis si nécessaire, risque que le colis s'ouvre pendant le transport, etc.) appréciés selon les informations fournies le cadre de réponses techniques (4 points) ; • Sous-critère B4 : Modalités de suivi des commandes, appréciées selon les informations transmises dans le cadre de réponses techniques (4 points).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délais d'exécution et de livraisons

Description : Critère C : Délais d'exécution et de livraisons, notés sur 15 points ont été jugés au regard des délais proposés dans le Bordereau des délais.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours contre la présente procédure de passation et le contrat devant le Président

du tribunal administratif. - Référé précontractuel (article L. 551-1 du code de justice administrative). Le référé précontractuel s'applique en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation de certains contrats. - Référé contractuel (articles L 551-13 à L 551-16 du code de justice administrative) dans un délai de 1 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans un délai de 6 mois à compter de la notification du marché dans les autres cas. - Recours de pleine juridiction : par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché. - Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 480,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 480,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ISIPRINT

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Isiprint

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 480,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25M18

Titre : Impression, conditionnement et livraison à la demande de livres édités par l'Institut d'Etudes Judiciaires de la Sorbonne (IEJ) pour le compte de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/03/2026

Date de conclusion du marché : 03/03/2026

Organisation qui signe le marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 480,000 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 480,000 Euro

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Numéro d'enregistrement : 19751717000019

Département : 75

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris cedex 5

Code postal : 75231

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Albert ELMERICH

Adresse électronique : albert.elmerich@univ-paris1.fr

Téléphone : +33 1 89 68 43 30

Adresse internet : <https://www.panthéonsorbonne.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 1 44 59 44 00

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ISIPRINT

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 47765887600032

Département : 93

Adresse postale : Parc des Damiers - 139 rue Rateau

Ville : LA COURNEUVE

Code postal : 93210

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Philippe Berteaux

Adresse électronique : marches-publics@estimprim.fr

Téléphone : +33 3 81 84 11 78

Adresse internet : <https://www.isiprint.net/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 99a5d488-4467-4b59-99a4-476a9d86a7bc - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/04/2026 à 14:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2026